



Schéma sectoriel
Appui aux entreprises
International



A la conquête des marchés internationaux

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
I. ETAT DES LIEUX	6
<i>1.1 Contexte national et contexte législatif</i>	6
<i>1.2 Le contexte régional</i>	6
<i>1.3. Les moyens mis en œuvre</i>	9
<i>1.4. La gouvernance</i>	10
II. OBJECTIFS ET PLAN D’ACTIONS	11
<i>II.1 Les actions prioritaires</i>	11
<i>II.2 Les cibles</i>	12
<i>II.3 Une logique partenariale réaffirmée dans le Grand Est</i>	13
<i>II.4 La cohérence avec le SRDEII</i>	13
<i>II.5 Le dispositif d’appui à l’international dans le Grand Est</i>	15
<i>II.6 Plan d’actions : une offre d’accompagnement globale et coordonnée</i>	17
III. MODALITES DE MISE EN OEUVRE	22
<i>La mise en place d’objectifs et d’indicateurs de résultat et d’impact</i>	22
IV. REDACTEURS - Commission de coordination régionale	23

INTRODUCTION

« Bâtir ensemble »

L'internationalisation des entreprises fait partie des axes stratégiques de développement de la CCI Grand Est.

L'internationalisation n'est pas seulement une nécessité. Elle est l'avenir même des entreprises et de nos territoires. 40% de la richesse produite dans le Grand Est provient de l'exportation (59,7Mds) et un grand nombre d'emplois y est directement lié. Certaines faiblesses de notre tissu exportateur persistent, pas assez orienté vers les zones émergentes à forte croissance, trop dépendant de grandes sociétés souvent étrangères et pas assez riches en PME/ETI fortement exportatrices.

Cependant, nous avons de formidables atouts. Le Grand Est est idéalement localisé (760 km de frontières, 160.000 travailleurs frontaliers,...), connecté aux réseaux d'affaires et de transport, au 2ème rang des régions françaises à l'export et compte plus de 15.000 sociétés exportatrices.

2 cibles prioritaires ont été définies. La détection et l'accompagnement de nouveaux exportateurs sont nécessaires dans une logique à long terme mais leurs impacts macro-économiques à court terme sont limités. L'enjeu est donc également d'intensifier les actions pour permettre aux entreprises à fort potentiel de croissance de développer et pérenniser leur activité export.

Les actions les plus efficaces et les plus structurantes sont celles qui favorisent la diversification géographique des exportateurs existants et leur meilleure pénétration des grands marchés au travers de démarches d'implantation directe (création de filiale, mise en place de réseaux commerciaux, etc.).

Le développement de l'export dans les filières stratégiques régionales, l'amélioration du taux d'exportation des PME/PMI-ETI déjà présentes à l'international devra être un objectif majeur des actions menées.

L'effort « grand export » devra également être poursuivi car la montée en puissance des marchés émergents est un phénomène de long terme et plus généralement, inciter les entreprises à créer et développer un service export.

Enfin, il faut envisager le développement international du secteur des services, notamment dans les nouvelles technologies, le numérique, les offreurs de solutions pour l'usine du futur.

Les CCI sont l'un des acteurs majeurs reconnus au niveau national dans l'accompagnement des entreprises à l'international. D'autres acteurs interviennent dans le dispositif, comme Business France (BF), les Chambres de Commerce Françaises à l'International (CCIFI), Enterprise Europe Network (EEN), l'OSCI le service des Douanes, BPI France, les Conseillers du Commerce Extérieur, les pôles de compétitivité, grappes et groupements d'entreprises, etc. Ces acteurs de l'export sont complémentaires et ont leur place dans l'accompagnement à l'international de nos entreprises.

La CCI Grand Est joue le rôle de porte d'entrée de l'international.

CCI International Grand Est, en collaboration avec tous les partenaires de l'équipe de France de l'Export, suivra prioritairement chaque année - en utilisant les produits et services mis à disposition par BF, les CCIFI, EEN ainsi que d'autres opérateurs - des PME/PMI - ETI à fort potentiel de croissance, afin de leur permettre de renforcer leur performance à l'international au travers d'actions collectives ou individuelles dans le cadre d'un parcours d'accompagnement partant du diagnostic jusqu'au financement et l'implantation.

Présent sur toutes les briques, CCI International Grand Est est l'opérateur-ensemblier du parcours d'accompagnement.

Le schéma sectoriel -Développement à l'International - de la CCI Grand Est a été rédigé en cohérence avec les orientations du Conseil Régional Grand Est et de son schéma de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Il définit clairement les missions, les moyens, les acteurs concernés et les objectifs visés.

La CCI Grand Est et son service CCI International Grand Est est le partenaire stratégique du Conseil Régional Grand Est.

I. ETAT DES LIEUX

I.1 Contexte national et contexte législatif

L'activité de développement international des entreprises est expressément confiée aux CCI par l'article du code de commerce L711-16 (loi n°2010-853 du 23 juillet 2010). Elle a également fait l'objet d'un axe spécifique dans le Contrat d'Objectifs et de Performance signé en 2013 (COP, axe 4), ainsi que d'un accord stratégique sous la forme d'une convention entre *Business France et le réseau CCI France International en 2015*.

Le réseau des CCI de France, avec en prolongement direct le réseau des CCI françaises à l'étranger, est un acteur référent du parcours d'internationalisation des entreprises françaises. L'offre de services CCI International, déjà normalisée, répond aux besoins des entreprises tout en s'adaptant aux différents schémas régionaux. Dans ce cadre, les CCI bénéficient de nombreux atouts :

- Un réseau de CCI françaises à l'international, partenaire naturel et privilégié
- Une association spécifique, dotée de sa marque, CCI International, dont les finalités sont claires : rassembler les CCI pour renforcer la visibilité du réseau dans l'appui à l'internationalisation des entreprises, renforcer les synergies, construire une stratégie nationale, homogénéiser les services, partager les bonnes pratiques.
- Une offre de service organisée autour de trois axes : informer, structurer, développer-implanter l'entreprise à l'international
- Un maillage territorial de proximité, représenté par 400 conseillers en développement international, qui mettent leur expertise au service des entreprises quotidiennement. Cette expertise est reconnue par les entreprises françaises, qui sont 46 % à nommer les CCI comme premiers partenaires du développement à l'international
- En remplissant une mission de service public, d'information et de conseil aux entreprises, les CCI sont des tiers de confiance.

I.2 Le contexte régional

- 1^{er} pour la part de l'export dans le PIB (40%),
- 1^{er} pour le montant de l'export par habitant (10 700 €),
- 1^{er} exportateur vers l'Allemagne,
- 2^{ème} région exportatrice et industrielle de France (59,7 Milliards)/ 13,5% des exportations de la France avec plus de 15 000 exportateurs,
- 2^{ème} excédent commercial (4.7Milliards),
- 2^{ème} exportateur vers le Royaume Uni,
- La plus longue façade frontalière (760 km): Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse,
- 160.000 travailleurs frontaliers,
- De très nombreuses entreprises étrangères implantées contribuant fortement à l'emploi et aux exportations.

Une région performante à l'international

En 2016, les échanges extérieurs de la région Grand Est ont atteint un montant de près de 115 Mrds d'€. Les exportations représentent **59,7 Mrds € et les importations affichent 55,1 Mrds €**. **L'excédent commercial a atteint 4,7 Mrds €** en 2016.

Le Grand Est se place en deuxième position avec un confortable taux de couverture de 108,5% après l'Occitanie qui bénéficie de l'imputation entière des ventes d'*Airbus*.

Le Grand Est, qui a assuré en 2016, **13,5 % des exportations françaises**, conforte son rang de **deuxième région exportatrice de France** après l'Ile-de-France. La région réalise par ailleurs près de **11% des importations nationales** (3ème région). Ces performances sont d'autant plus importantes que la région ne regroupe que 8,4% de la population française, ce qui lui permet de se classer comme première région exportatrice per capita avec **10.700 € d'exportation par tête d'habitant**, à comparer à la moyenne nationale de 6.200 €.

Le commerce extérieur de la région repose essentiellement sur 3 départements : le Bas-Rhin, le Haut Rhin et la Moselle qui ensemble représentent 72 % des exportations et 75% des importations. Cette part monte même à 83 % si l'on y ajoute la Marne, grande exportatrice de vins de Champagne et génératrice de plus de 2 Mrds € d'excédent commercial. La part respective des 6 autres départements dans les exportations totales du Grand-Est est inférieure à 4%.

Part des départements dans le commerce extérieur de la région Grand Est

EXPORTATIONS 2016	Millions €	%	IMPORTATIONS 2016	Millions €	%
Champagne Ardennes	11.226	18,8	Champagne Ardennes	8.770	15,9
<i>Ardennes</i>	1.867	3,1	<i>Ardennes</i>	1.232	2,2
<i>Aube</i>	1.490	2,5	<i>Aube</i>	1.787	3,2
<i>Marne</i>	6.856	11,5	<i>Marne</i>	4.772	8,7
<i>Haute-Marne</i>	1.013	1,7	<i>Haute-Marne</i>	979	1,8
Lorraine	16.588	27,8	Lorraine	15.301	27,8
<i>Meurthe et Moselle</i>	2.426	4,1	<i>Meurthe et Moselle</i>	2.555	4,6
<i>Meuse</i>	1.064	1,8	<i>Meuse</i>	862	1,6
<i>Moselle</i>	10.841	18,2	<i>Moselle</i>	10.067	18,3
<i>Vosges</i>	2.257	3,8	<i>Vosges</i>	1.817	3,3
Alsace	31.911	53,4	Alsace	30.983	56,3
<i>Bas-Rhin</i>	18.347	30,7	<i>Bas-Rhin</i>	17.806	32,3
<i>Haut-Rhin</i>	13.564	22,7	<i>Haut-Rhin</i>	13.177	23,9

Une région industrielle au commerce extérieur très diversifié

Le commerce extérieur de la région Grand Est se caractérise par une très grande variété de catégories de produits exportés issus de secteurs industriels forts variés. Grâce à cette grande diversité de l'appareil productif et donc de la nature des exportations de la région, le Grand Est est moins exposé aux écarts de conjoncture sectoriels. La composition des flux tant à l'importation qu'à l'exportation n'évolue que très marginalement d'une année sur l'autre et même sur une longue période.

Le classement des 10 premières classes de produits exportés en 2016 (Nomenclature agrégée A129) est identique à celui de l'année précédente; à l'exception des produits pharmaceutiques qui constituaient traditionnellement le premier poste d'exportation et qui sont passés au deuxième rang, conséquence de la reprise du marché automobile français qui s'est traduite par une augmentation des échanges tant d'automobiles que d'équipements et de sous-ensembles pour cette industrie.

Le montant d'exportation cumulé de ces dix catégories de produits est de 35,3 Mrds € soit près de 60% de l'exportation de la région

- Produits de la construction automobile (5,6 Mrds €)
- Produits pharmaceutiques (5,4 Mrds €)
- Machines et équipements d'usage général (4,9 Mrds)
- Boissons (3,9 Mrds €)
- Equipements pour l'automobile (3,4 Mrds €)
- Produits chimiques de base, plastiques et caoutchouc (3,4 Mrds €)
- Matériel électrique (2,5 Mrds €)
- Produits sidérurgiques et 1^{ère} transformation de l'acier (2,2 Mrds €)
- Produits chimiques divers (2,1 Mrds €)
- Appareils de mesure, d'essai, de navigation, horlogerie (1,8 Mrd €)

Une exportation de proximité importante à défaut de l'aventure du grand large

Parce que de nombreuses industries de la région sont sous contrôle étranger, les échanges extérieurs ne sont pas uniquement constitués d'achats et de ventes de produits finis à des consommateurs finaux mais aussi de flux transfrontaliers intra-groupe de semi-produits ou de préparations en vrac qui impactent significativement la balance du commerce extérieur.

Les échanges commerciaux de la région Grand Est sont, par tradition, largement concentrés sur l'Union Européenne qui reçoit 75,6 % des exportations de la région et représente 70,5% de ses importations. La région réalise plus de 57% de ses échanges au sein de la zone Euro, elle est d'ailleurs la 1^{ère} région française exportatrice dans ce périmètre.

L'Allemagne demeure, de loin, le premier partenaire commercial de la région puisque les exportations outre-Rhin d'un montant de 16 Mrds € comptent pour 26,8 % du total des ventes et les importations à 16,2 Mrds € représentent 29,4 % des achats à l'étranger. Le déficit régional avec l'Allemagne reste toutefois contenu à 179 M€ en 2016.

La part des B.R.I.C.S, de l'Amérique du Nord, de l'Asie et d'autres pays émergents reste relativement stable.

Les exportations se maintiennent à un bon niveau à destination du Royaume Uni, de l'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas qui pourvoient aux principaux excédents commerciaux bilatéraux. La région n'est cependant que la 5^{ème} région française exportatrice vers les Etats-Unis.

Hors UE, il faut en outre souligner la place importante occupée par la Suisse voisine d'où proviennent 6 % des importations de la région (3,3 Mrds €) et qui absorbe 4,3 % de ses exportations (2,6 Mrds €). Le déficit commercial avec la Suisse, d'environ 700 M€, concerne principalement les produits chimiques et pharmaceutiques de base.

Le déficit avec la Chine (1,9 Mrd €) ne croit que légèrement tandis que celui avec les Etats-Unis baisse de façon substantielle depuis 3 ans en s'établissant à 627 M€ en 2016.

Sources : Direccte Grand Est / Douanes

L'international est une activité stratégique du réseau consulaire et **la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Est** a voulu, au travers de la rédaction de ce schéma sectoriel, montrer qu'elle est le partenaire de nos entreprises à l'international pour leur permettre de créer de la valeur et des emplois dans le cadre d'un environnement mondialisé et toujours plus complexe.

L'objectif de ce schéma sectoriel est de :

- mettre en exergue l'importance majeure que revêt la démarche internationale pour les entreprises du Grand Est,
- définir une stratégie commune en mettant en valeur nos compétences/expertises au profit des entreprises,
- mettre en valeur nos entreprises (PME/ETI à fort potentiel de croissance),
- développer nos filières historiques et émergentes,
- présenter un dispositif d'appui et d'accompagnement facile d'accès, efficace et lisible avec **CCI International** comme porte d'entrée afin de simplifier l'accès des entreprises aux ressources disponibles, adaptées aux différents types d'entreprises et stades de développement de celles-ci.

CCI International Grand Est intervient à tous les stades du développement international de l'entreprise: de la sensibilisation au développement/implantation sur un marché étranger. Elle le fait en coopération et en complémentarité avec l'ensemble des acteurs spécialisés intervenant dans ce périmètre.

La gouvernance régionale de CCI Grand Est et son rôle de porte d'entrée permet de donner une image cohérente et claire de l'apport des différents acteurs, à la fois publics et privés, de l'international.

I.3. Les moyens mis en œuvre

Les ressources humaines

Pour réaliser l'ensemble de ses missions, l'équipe de CCI International Grand Est rassemble **38.5 collaborateurs** au service des entreprises :

- Alsace : 20 collaborateurs dont 4 EEN
- Lorraine : 10 collaborateurs dont 1 EEN
- Champagne Ardenne : 9 collaborateurs dont 1 EEN

(cf. organigramme détaillé en annexe).

Les ressources budgétaires

Le budget de CCI International Grand Est sera organisé sur un périmètre financier totalement régionalisé à partir de juillet 2017.

La stratégie présentée implique un niveau de ressources humaines et financières stables hors investissements exceptionnels.

« Ce qui a une valeur a un coût ». Un certain nombre de prestations seront payantes afin de dégager des ressources supplémentaires. Elles pourront ainsi financer des actions au service des entreprises. Il est prévu d'harmoniser les pratiques au niveau régional.

I.4. La gouvernance

La gouvernance est régionale.

La commission « International » de la CCI Grand Est se compose de 12 membres (4 par territoires) et d'un Président. S'y ajoutent les élus souhaitant apporter leurs concours aux travaux de la commission dans le cadre de groupes de travail.

La commission assure le suivi et la mise en œuvre du schéma sectoriel de CCI International Grand Est. Elle en rend compte auprès du bureau et de l'AG de la CCI Grand Est. La commission se réunit 1 à 2 fois par an.

Des groupes de travail dédiés à l'international peuvent être organisés. Leur animateur est alors membre de la commission « International » et le Président de la Commission « International » ou son représentant sont systématiquement invités. Ces groupes de travail agissent en complémentarité avec l'action de CCI International Grand Est.

La transversalité

Prendre en compte la transversalité avec l'appui aux entreprises dans sa globalité.

Il paraît primordial d'assurer une transversalité entre les différents services d'appui aux entreprises et qu'un dossier d'entreprise soit traité en collaboration avec l'ensemble des services concernés par sa problématique. Le travail en transversalité permettra une meilleure détection des entreprises susceptibles d'exporter. Ainsi, nous avons pu voir le lien extrêmement étroit entre l'international, l'industrie et l'innovation.

Une transversalité, ainsi prise en compte, garantira une vision globale de la vie de l'entreprise et favorisera un meilleur accompagnement de cette dernière.

Si ce chantier prendra du temps, il est important de réfléchir à la définition de passerelles entre les services. La première d'entre elles étant une GRC régionale performante.

II. OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS

II.1 Les actions prioritaires

Les principales orientations retenues s'inscrivent dans un contexte d'actions déjà engagées et mettent en exergue les actions identifiées comme prioritaires :

- intégrer les équipes de CCI International Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne afin d'optimiser les ressources disponibles au service des entreprises et jouer pleinement le rôle de partenaire stratégique dévolu à CCI International dans le cadre du SRDEII,
- construire un plan d'action pluriannuel **autour des filières régionales prioritaires** afin que les PME/PMI-ETI à potentiel de croissance accèdent au même niveau de prestations,
- identifier des (primo) exportateurs ayant de réels atouts à l'exportation en termes de produits et d'innovation (fort potentiel) disposant des ressources humaines nécessaires. Un effort particulier sera porté sur les entreprises réalisant moins de 20% de leur CA à l'export afin de détecter et d'accompagner des entreprises qualifiées en plus grand nombre et leur permettre de générer des courants d'affaires pérennes,
- trouver de nouveaux relais de croissance pour des sociétés déjà exportatrices en leur permettant d'exporter/ de s'implanter sur des marchés lointains et ainsi d'augmenter leur pénétration sur les marchés à forte croissance (Asie, Afrique, Amérique du Nord,...) en s'appuyant notamment sur le concept « **CCI Implantation +** »,
- accompagner les entreprises en les aidant à sortir d'une simple logique d'opportunité et à bâtir une véritable stratégie export en assurant un suivi des entreprises dans le cadre d'un parcours d'accompagnement afin de pérenniser leur développement à l'international,
- renforcer l'offre de prestation et se positionner sur toute la chaîne de prestation pour l'appui au développement à l'international des entreprises (de l'information à l'accompagnement sur les marchés étrangers en passant par la formation technique et le conseil individualisé pour l'implantation),
- mettre en place une offre « *Next Gen* » pour les start up et scale up et plus largement pour les offreurs de solutions innovantes dans l'industrie et l'usine du futur en coordination avec le service Industrie/Développement Durable des CCI et le réseau FrenchTech,
- développer des synergies Grand Est entre les entreprises des 3 territoires,
- **favoriser l'emploi** dans le domaine « export », dont celui des jeunes, à travers le Volontariat International en Entreprises,
- Intensifier la coordination avec les partenaires du dispositif d'appui à l'international : Conseil Régional, Business France, CCIFI, BPI France, AFD, Direccte, CCEF, Douanes, ...ainsi que les pôles de compétitivité, grappes et groupements.

Les outils :

- **la réalisation du Programme Régional Export Grand Est (PREGE)** présentant les actions collectives (salons et missions de prospection) et du **guide d'accompagnement export** qui reprend de façon didactique toutes les informations et contacts nécessaires pour l'entreprise dans sa démarche d'internationalisation. Au travers de ces documents, la CCI Grand Est affirme son rôle de véritable pivot de l'accompagnement à l'export des entreprises de notre région.
- l'élargissement du **site internet www. alsace-export.com au Grand Est**, en intégrant si nécessaire les informations des autres supports existants, pour renforcer la visibilité de l'action de CCI International. L'interactivité du nouveau site web sera renforcée, les contenus augmentés et une nouvelle newsletter Grand Est sera mise en ligne. Le référencement du site sera amélioré pour accroître sa fréquentation,
- **l'adaptation des systèmes d'information** : la GRC régionale, qui sera mise en place au niveau de CCI International Grand Est, sera exploitée pour cibler les entreprises à fort potentiel et leur adresser des propositions d'actions adaptées. Elle permettra de travailler en transversalité avec les autres services de la CCI. Le suivi du parcours des entreprises sera renforcé. Mise en place d'un système de visio conférence.
- la prochaine édition de **l'Observatoire Régional du commerce international** sera réalisée en 2017 et l'enquête s'appuiera sur une méthodologie très précise permettant de maximiser le taux de réponse. Elle a pour objectif d'affiner nos fichiers pour permettre une approche ciblée ainsi qu'un suivi efficace des entreprises. Elle sera réalisée **au niveau du Grand Est** et donnera une photographie précise du tissu d'entreprises exportatrices.

Notre force :

La connaissance approfondie de nos entreprises et de leurs besoins.

Notre cœur de métier : l'accompagnement individualisé des entreprises dans leur démarche d'internationalisation en nous appuyant sur nos expertises sectorielles, géographiques et métiers.

II.2 Les cibles

Les statistiques des Douanes montrent clairement la concentration de l'appareil exportateur français :

- les 1.000 premières entreprises exportatrices françaises représentent 71% du volume d'exportation,
- les 10.000 premières entreprises exportatrices françaises représentent 94.9% du volume d'exportation,
- 115.000 entreprises ne représentent donc ... que 5.1% des exportations.

La détection des entreprises à fort potentiel de croissance s'opérera en collaboration avec les partenaires de l'export ainsi que les pôles de compétitivité, grappes et groupements d'entreprises. CCI International Grand Est continuera à porter un effort tout particulier sur les PME/ETI exportatrices, avec pour objectif une meilleure détection et le développement d'un accompagnement adapté notamment dans le cadre de « **CCI Implantation +** ».

L'enjeu est donc de se constituer un fichier ciblé d'entreprises appartenant aux filières stratégiques régionales*, afin d'accompagner un certain nombre d'entreprises à fort potentiel vers une meilleure performance export, ce qui signifie une plus grande diversification des marchés et une structuration renforcée, afin d'assurer une pérennité de leur présence à l'international.

Dans cette logique, un plan d'actions pluriannuel est mis en place, visant à augmenter la présence des équipes sur le terrain et travailler en transversalité avec les autres services de la CCI (EEN, Industrie, Innovation, ...) pour capitaliser sur la connaissance de l'entreprise.

* filières stratégiques :

- Agroalimentaire (solide et liquide),
- Industries automobile, aéronautique et ferroviaire,
- Santé, pharmacie, cosmétologie et dispositifs médicaux,
- Décoration, ameublement et aménagement intérieur,
- Technologies pour l'environnement,
- Construction durable, efficacité énergétique/ villes intelligentes,
- Numérique (service aux entreprises, filière image,...),
- Les services innovants/ solutions pour l'industrie (du futur).

II.3 Une logique partenariale réaffirmée dans le Grand Est

« Une logique partenariale réaffirmée pour positionner CCI Grand Est comme l'acteur majeur de l'International dans la région »

II.4 La cohérence avec le SRDEII

La loi impose d'élaborer des schémas sectoriels en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) du Conseil Régional.

Le SRDEII a été adopté par la Région Alsace le 28 avril 2017 et s'articule autour des axes suivants : Le schéma sectoriel international de la CCI Grand Est s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques préconisées, à savoir :

- • développer les exportations des entreprises régionales, notamment celles des PME,
- • mettre à disposition des PME et ETI régionales une offre renforcée d'expertise et de conseil, intervenant aux étapes clés de structuration et d'accélération de leur stratégie de développement à l'international,
- • créer et consolider à l'échelle du Grand Est des communautés d'entreprises exportatrices à fort potentiel dans différents secteurs prioritaires, et les orienter de façon ciblée vers des destinations stratégiques,
- • diffuser plus largement auprès des entreprises la culture de l'international pour identifier leur potentiel d'internationalisation.

Il est visé une nouvelle convention de partenariat avec le Conseil Régional afin d'en fixer précisément les objectifs. Des indicateurs d'activité seront définis sur la base des indicateurs disponibles dans la norme 4.9, COP, COM.

CCI International Grand Est est le partenaire stratégique pour l'accompagnement à l'international en lien avec les partenaires du dispositif d'appui à l'international.

La relation privilégiée avec Business France et les Chambres de Commerce Françaises à l'International (CCIFI) sera poursuivie dans l'esprit d'un partenariat équilibré et efficace. Elle s'inscrit dans le contexte de la convention signée au plan national en mars 2015.

La collaboration étroite sera poursuivie avec les services de la Douane. Une convention de collaboration est signée avec la Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects.

La bonne articulation avec les pôles d'excellence et de compétitivité, les grappes et groupements d'entreprises sera également renforcée autant que de besoin. Pour mémoire, ci-dessous les pôles de compétitivité et groupements d'entreprises présents dans le Grand Est avec lesquels CCI International Grand Est collabore :

Pôles de compétitivité

- Alsace Biovalley
- Fibres Energivie
- Hydreos
- Industries et Agro ressources
- Materalia
- Pôle Véhicule du Futur

Grappes et Groupements

- ARIA Grand Est (agroalimentaire)
- (Aria/Agria/Club I3A)
- Comité Mécanique Alsace
- La Plasturgie Grand Est
- Pôle de compétence Textile Alsace
- Le Club Textile Intégral Champagne Ardenne
- Rhénatic / pôle numérique Alsace
- Pôle Aménagement de la Maison (PAMA)
- Nogentech

- Valeur Bois
- Pôle technologique Sud Champagne
- PLAB
- Image'Est
- Cinestic Image et Numérique
- Agence culturelle d'Alsace
- Aéro Alsace
- Aériades Lorraine
- ARIA Lorraine (Association régionale de l'industrie automobile)/ Autoessor
- ARIA Champagne - Ardenne
- LornTECH
- Le Grand Est Numérique
- Lorraine Médical Industries
- French Tech (LMI)
- Offreurs de Solutions (industrie du futur)
- ARCAD
- Le Technopôle de l'Aube en Champagne

Autres organisations

- CIVA
- Syndicat Général des Vignerons (SGV)
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- FREEMA (Fédération régionale des métiers d'Art d'Alsace)

Exemple de collaboration

L'accord de partenariat en cours de préparation entre l'ARIA Grand Est et la CCI Grand Est peut être cité en exemple. Il vise à soutenir les industriels de l'agroalimentaire, secteur important de l'économie du Grand Est, à l'international. Il permet notamment de mieux définir les modalités d'accompagnement à l'export (méthodes, marchés, pays ciblés, etc...) des entreprises et de capitaliser sur le partage d'expériences de ces dernières. CCI International est l'opérateur des salons professionnels et de missions de prospection pour le compte de l'ARIA Grand Est.

II.5 Le dispositif d'appui à l'international dans le Grand Est



Partenariat stratégique pour le développement des PME à l'international - Convention tripartite CCIFI - CCI - BUSINESS FRANCE - mars 2015

Business France, établissement qui résulte de la fusion le 1er janvier 2015 d'UBIFRANCE et de l'AFII, favorise le développement international des entreprises implantées en France et promeut l'attractivité de la France et de ses territoires. L'agence dispose d'un réseau de 1500 collaborateurs en France et dans 70 pays.

L'association CCI International, créée et animée par CCI France, coordonne et anime le réseau des compétences à l'international des CCI de France (CCI) en articulation avec les CCI françaises dans le monde (CCIFI). Les CCI de France, établissements publics de l'Etat, accompagnent les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur développement international au travers de leurs 420 conseillers à l'international.

Les CCIFI, représentées par CCI France International, sont des associations de droit privé local. Les 112 CCIFI dans 82 pays ont vocation à rassembler les communautés d'affaires et à développer les relations commerciales et industrielles entre la France et leur pays d'implantation. Elles s'appuient sur 870 collaborateurs.

Ces trois grands réseaux de terrain partagent la conviction que le soutien à la création d'entreprise, à l'innovation et à l'exportation est un levier déterminant pour la compétitivité des entreprises et pour le retour à la croissance. Comblant le déficit de notre commerce extérieur et créer des emplois placent le développement international des PME au centre de ces enjeux.

Business France, CCI International et CCI France International convergent notamment sur l'urgence :

- d'identifier au sein des territoires les entreprises ayant le potentiel de s'internationaliser,
- de les aider à se structurer dans ce but (diagnostic, formation,...),
- de les orienter et de les faire réussir sur des marchés porteurs (prospection commerciale, courants d'affaires...),
- de leur proposer des solutions et de les conseiller pour faciliter leur ancrage sur les marchés ciblés.

Dans un contexte de rationalisation budgétaire et d'optimisation de l'euro public investi, Business France, les CCI de France et les CCIFI souhaitent s'engager dans une nouvelle alliance stratégique au service du pays, des besoins des entreprises et des territoires reposant sur :

- l'élaboration d'une offre de services simplifiée, plus lisible et accessible explicitant les étapes clés du parcours d'internationalisation des entreprises,
- la mise en cohérence des dispositifs de manière à éviter les redondances d'offres,
- une ambition commune d'ici 2017 de soutenir la structuration et le positionnement à l'étranger de 3000 entreprises à potentiel export, TPE et PME, avec des objectifs de développement de courants d'affaires, au travers notamment des filières prioritaires définies dans le cadre des « Familles à l'Export » et des Plans Régionaux d'internationalisation des Entreprises pour Business France et les CCI de France, et de pérennisation de ces entreprises sur les marchés ciblés pour les CCIFI.

Ces engagements devront permettre la réussite commerciale à l'international d'un socle de nouvelles entreprises, de nouveaux projets export et garantir l'optimisation des programmes d'appui nationaux et régionaux en articulation avec les autres acteurs publics et privés intervenant à l'export (conseils régionaux, CCEF, BPI, etc.).

Afin de répondre au plus près des besoins et cahiers des charges des entreprises bénéficiaires, l'offre de services issue du présent partenariat qui est par ailleurs proposée par d'autres acteurs (sociétés privées d'accompagnement à l'international, juristes, avocats d'affaires, spécialistes de la communication, etc.) devra également être prise en compte par les partenaires du présent accord pour orienter les entreprises vers le ou les prestataires pertinents.

Enterprise Europe Network : un réseau partenaire intégré

Enterprise Europe Network est le plus grand réseau d'information et de conseil aux entreprises, en particulier aux PME, sur des questions concernant l'Europe. Cofinancé et créé en février 2008 par la Commission européenne, le réseau accompagne les entreprises dans leurs projets d'innovation, les aide à accéder à de nouveaux marchés, à trouver de nouveaux partenaires, les informe et les conseille sur les réglementations communautaires et les politiques mises en place par l'Union européenne.

600 organisations partenaires assurent la promotion de la compétitivité et de l'innovation au niveau local et dans 55 pays (UE + Chine, USA, Mexique, Chili, Corée du Sud...).

Présentation des métiers EEN de la Direction Export :

- **Conseils juridiques aux entreprises en matière de droit européen** concernant la mise en conformité des produits mis sur les marchés des Etats de l'Espace Economique Européen,
- **Diagnostics réglementaires sur mesure concernant les réglementations applicables** à un nouveau produit ou à un produit innovant ou à un produit intégrant de nouvelles fonctionnalités/usages,
- **Recherche de partenaires commerciaux dans les 55 pays du réseau :**
 - organisation de rencontres d'affaires européennes pour les entreprises du Grand Est qui recherchent un ou des partenaire(s),
 - gestion d'une base de données offrant et proposant des coopérations commerciales.

Les synergies entre EEN et l'équipe des Conseillers en développement international sont importantes et permettent de proposer une offre de services globale aux entreprises exportatrices.

II.6 Plan d'actions : une offre d'accompagnement globale et coordonnée

« CCI INSIDE »

En tant que porte d'entrée, CCI International Grand Est est l'interlocuteur en région des entreprises qui souhaitent avoir des informations sur les modalités de leur développement à l'international. Elle travaille en synergie avec les membres de l'équipe du dispositif d'appui à l'international.

Compte tenu des enjeux énoncés précédemment, CCI International Grand Est a structuré une offre de prestations et des outils qui permettent de répondre aux besoins des entreprises.

CCI International Grand Est propose **aux entreprises, qui doivent s'engager, des prestations adaptées à leurs besoins**, selon trois principes :

- **cibler les entreprises en fonction de leur niveau de développement** à l'international (du primo exportateur à l'exportateur confirmé),
- **cibler les zones géographiques en fonction de leur intérêt** (pays limitrophes pour commencer à l'export, pays émergents plus risqués mais aussi à plus forte croissance, etc.),
- **cibler les marchés en collaboration avec les pôles et filières** structurants de l'économie du Grand Est.

S'INFORMER, S'ÉVALUER, SE FORMER

- Réunions thématiques
- Rencontres d'experts
- Diagnostics export / normatifs
- Formations aux techniques du commerce international
- Enterprise Europe Network (EEN)

ETUDIER LE MARCHÉ, APPROCHER ET PROSPECTER

- Validation marché
- Réglementation
- Missions de prospection collectives/individuelles
- Salons professionnels à l'étranger
- Groupements d'entreprises

EXPORTER, S'IMPLANTER

- Formalités et réglementation douanières
- Financement et assurances (conseil, montage de dossiers)
- Conseils en implantation (CCI Implantation +)
- VIE à temps partagé (ex : EPV, ...)
- Clubs export/Clubs pays
- Antennes commerciales (Tunisie, Algérie)
- Europe Network (EEN) *voir ANNEXE 1

Cette chaîne de prestations est articulée autour de huit étapes :



Pour ce faire, CCI International Grand Est s'appuie sur une équipe de Conseillers en Développement International (CDI) dont les principales missions sont de :

- **Sensibiliser / Informer** : fournir une information de premier niveau destinée à sensibiliser l'entreprise aux enjeux du développement international, favoriser les échanges et le partage d'expériences,
- **Structurer l'activité à l'international** au travers de préconisations pour renforcer les ressources internes de l'entreprise et structurer le service à l'international,
- **Organiser le développement international de l'entreprise** : accompagner l'entreprise via des outils et des méthodes d'aide à la décision pour la mise en place d'une stratégie à l'international,
- **Rechercher des partenaires (pour développer ses marchés)** : accompagnement individuel ou collectif (missions de prospection, salons professionnels, rencontres d'acheteurs) destiné à favoriser la prise de contacts directs par l'entreprise avec des partenaires économiques potentiels.

L'organisation matricielle comporte deux entrées : le secteur d'activité et la zone géographique. Chaque CDI a une attribution sectorielle et une compétence géographique. L'attribution sectorielle est prioritaire dans le schéma d'organisation.

L'information

Se développer à l'international ne va pas de soi pour un grand nombre d'entreprises. Elles ne disposent pas de toutes les informations nécessaires aux choix stratégiques et à la prise de décisions. CCI International Grand Est met à disposition des outils et des compétences permettant aux entreprises, peu ou pas présentes sur des marchés étrangers, de mieux appréhender les enjeux d'un développement à l'international.

Cinq types d'actions, correspondant à cinq niveaux d'information en fonction des besoins des entreprises, sont proposés :

- L'équipe de Conseillers en Développement International (CDI) délivre une information individuelle aux entreprises par courriel ou téléphone. Les informations ainsi délivrées peuvent être de tout ordre et concerner un marché, une question marketing, commercial, réglementaire, juridique, fiscale, douanière, logistique ou un contact,
- Les CDI rencontrent individuellement les entreprises qui le souhaitent, afin de diagnostiquer leur potentiel à l'export et de construire avec elles les étapes de leur réflexion pour un développement à l'international efficace en synergie avec les autres opérateurs du commerce international,
- La réalisation de nombreuses « **journées Rencontre Experts** » au cours desquelles les entreprises prennent connaissance des opportunités des marchés. A cette occasion, elles rencontrent des experts des pays et bénéficient de rendez-vous individuels pour affiner leurs démarches,
- **L'organisation de manifestation** (forums,...) **et les Clubs Pays** permettent aux entreprises de rencontrer des dirigeants ayant déjà une expérience sur un ou plusieurs marchés étrangers, d'entendre leurs témoignages et de dialoguer avec les partenaires institutionnels qui peuvent les conseiller,
- Depuis 20 ans, **le Trophée Régional Export Alsace** consacre chaque année les entreprises alsaciennes qui ont su mettre en action une politique export dynamique et performante. Il permet de médiatiser les enjeux de l'international pour les entreprises alsaciennes.

Un **programme complet des formations dispensées par la CCI Grand Est et/ou les centres de formation des CCI** permettent à l'entreprise de faire monter en compétence ses collaborateurs sur la base de trois thématiques complémentaires :

- les techniques spécifiques à l'international,
- le développement international,
- la dimension juridique du commerce international.

Ces formations peuvent également être dispensées sur mesure en intra entreprise.

Le diagnostic

L'export implique pour les entreprises, et notamment les PME/PMI, un effort d'adaptation et de structuration important. Les CDI aident les entreprises à anticiper ces changements et les accompagnent dans leur mise en œuvre dès le début de leur démarche.

La CCI Grand Est souhaite, en collaboration avec le Conseil Régional, renforcer le **programme d'accompagnement des entreprises primo-exportatrices à fort potentiel**. Elle établit un diagnostic approfondi de l'entreprise et met en exergue ses points d'amélioration, fait des préconisations, élabore ensuite un plan d'actions (formations, embauche, choix des marchés cibles...) et en assure un accompagnement à l'export.

La prospection et le suivi

La connaissance des marchés est évidemment un élément majeur dans la stratégie des entreprises souhaitant développer leur chiffre d'affaires à l'international.

Outre les journées « Rencontre Experts » déjà citées, la CCI Grand Est propose des actions et des outils, en partenariat avec ses réseaux à l'étranger, permettant de bien positionner les atouts de l'entreprise par rapport au marché sur lequel elle souhaite aller et de bien cerner les potentiels du marché visé :

- **L'enquête de validation marché** : c'est une prestation qui permet d'évaluer la réaction de prospects ou partenaires potentiels d'une offre et de connaître les opportunités de développement commercial sur un marché. Elle permet également plus globalement de présenter l'entreprise ainsi que sa gamme de produits ou de services
- **Les missions de prospection commerciale individuelles ou collectives, rencontres d'acheteurs étrangers, référencement en centrale d'achat** : ces prestations consistent à organiser pour une ou plusieurs entreprises un déplacement à l'étranger afin de prospecter un marché export. Cette mission débouche sur un programme individuel de rendez-vous qualifiés avec des prospects ciblés à partir d'un cahier des charges complété par l'entreprise en amont de la mission
- **L'accompagnement/ la présence sur des salons professionnels** : cette prestation consiste à organiser un stand collectif sur un salon à l'étranger pour des entreprises souhaitant exposer afin de promouvoir leurs produits et leurs savoir-faire. Des rendez-vous d'affaires sur le stand peuvent être organisés
- **Les actions de suivi commercial** : il s'agit de s'appuyer sur nos réseaux de partenaires afin de faire aboutir les contacts initiés par des démarches/relances de proximité

L'accompagnement des entreprises se fait soit individuellement, soit collectivement.

Il a été décidé d'intensifier l'accompagnement individuel notamment pour les entreprises primo-exportatrices à fort potentiel ayant bénéficié d'un diagnostic et les entreprises dites « grand large » ayant fait l'objet d'un entretien approfondi, pour lesquelles CCI International Grand Est assure un suivi individualisé. L'objectif est de structurer la démarche internationale, de permettre d'améliorer la performance de l'entreprise, de sécuriser leurs opérations à l'international, d'optimiser les coûts...

Exporter / s'implanter

La CCI Grand Est accompagne les entreprises dans leurs démarches d'exportation. En effet, vendre ses produits à l'étranger nécessite une bonne connaissance des documents administratifs d'accompagnement des marchandises et de la réglementation qui régit l'entrée de marchandises dans les pays étrangers. Pour information, les services des formalités internationales, gérés par les CCI territoriales, contrôlent, visent les certificats d'origine, les factures commerciales et délivrent les carnets ATA.

Les ateliers techniques export permettent d'informer les entreprises sur les formalités administratives et fiscales liées au dédouanement des produits et aux aspects réglementaires spécifiques à un ou plusieurs pays. La prestation se déroule sous forme d'une réunion d'information suivie de travaux pratiques, elle peut se compléter par des entretiens individuels entre l'entreprise et l'intervenant professionnel.

Le réseau Enterprise Europe Network (voir page 14) met à disposition des compétences en matière de réglementation communautaire.

Par ailleurs, la CCI Grand Est participe également à la promotion du **Volontariat International en Entreprise (V.I.E.)**, qui permet aux entreprises de confier à de jeunes diplômés une mission professionnelle à l'étranger. Ce dispositif offre aux entreprises la possibilité de prospecter un marché ou d'y conforter sa présence en prenant un risque limité.

CCI Implantation+ est conçu pour formaliser une offre commune des CCI en France et à l'étranger en matière d'accompagnement des PME françaises dans leur démarche d'implantation et de création de filiales internationales. Il vise à leur fournir des conseils et des prestations d'assistance, du début de leur processus de réflexion en leur région française d'origine, jusqu'à la concrétisation pratique de leur implantation dans le(s) pays visé(s).

Utiliser les réseaux

Les CDI peuvent mettre à disposition des entreprises les réseaux de contacts qu'ils ont développés tant en France qu'à l'étranger.

CCI Grand Est favorise le développement de groupements sectoriels permettant aux entreprises de s'associer pour pénétrer un nouveau marché (ex : ferroviaire, équipements agroalimentaires, e-commerce, aéronautique, mines /hydrocarbures,...)

La CCI Grand Est anime des Clubs Export qui ont développé un ensemble de produits et d'outils au service de leurs membres : partage d'expériences, informations, conseils. (Ex : le club des exportateurs de Lorraine).

Des clubs géographiques (co)-animés par CCI Grand Est ont également vu le jour. Il s'agit du Club Afrique Maghreb et du Business Club Alsace China. La CCI Grand Est collabore également étroitement avec le CAFA - RSO (Club d'Affaires Franco-Allemand du Rhin Supérieur Oberrhein), et l'American Chamber (AMCHAM).

Les outils spécifiques

La CCI Grand Est dispose également de deux outils spécifiques, mis à la disposition des entreprises :

- **Le Programme COGITO**

Vous souhaitez mettre en place ou améliorer votre démarche d'intelligence économique ?

Approfondir certains aspects de la veille, de la sécurité économique ou du lobbying ?

L'objectif du programme est d'aider, à moindre coût, les entreprises à détecter les évolutions et les opportunités de leur marché (concurrence, nouvelles technologies et/ou savoir-faire, nouveaux fournisseurs, nouveaux marchés, l'évolution des clients, surveiller leur image de marque ou celle de leurs produits) en mettant à leur disposition :

- des outils gratuits (outils de veille, de communication, de protection de l'information, des outils en ligne, des outils multimédia concernant la navigation sur Internet) et leurs modes d'emploi,
- des études concernant la veille,
- des cartes/diagrammes regroupant des sources d'information pertinentes,
- un lieu d'échange des meilleures pratiques (événements, blog et possibilité de laisser des commentaires)

- **Les antennes commerciales à l'étranger**

Il existe aujourd'hui 2 antennes commerciales à l'étranger gérées par CCI International à Alger et Tunis.

Ces antennes effectuent, pour le compte des entreprises adhérentes, des prestations du type éclairage produit marché, veille sectorielle, identification, sélection des partenaires potentiels, présentation et promotion des produits/services, un appui logistique lors des déplacements de l'entreprise, un appui dans le suivi commercial et une représentation locale de l'entreprise.

III. MODALITES DE MISE-EN-ŒUVRE

La mise en place d'objectifs et d'indicateurs de résultat et d'impact

Trois familles d'indicateurs, à la fois quantitatifs et qualitatifs permettent de suivre l'activité de la CCI Grand Est et de valider la pertinence des actions :

- Les indicateurs d'activité de la CCIRA : nombre de visites d'entreprises, nombre de participations d'entreprises au « Programme Régional Export », nombre de diagnostics effectués,...),
- Les indicateurs d'efficacité Norme 4.9 et COP, COM : nombre d'entreprises sensibilisées, nombre de primo-exportateurs et/ou d'entreprises à fort potentiel détectés/accompagnés, nombre de VIE, ...
- Les indicateurs d'impact (biannuels) - performance des entreprises : courants d'affaires générés, embauche de personnel, développement d'un réseau commercial et accords de partenariat signés.

Les indicateurs Norme 4.9, COP, COM

Année : 2016											
INDICATEURS CCI INTERNATIONAL 2016 CONSOLIDATION ANNUELLE NON DEDOUBLONNEES											
NORME 4.9								COP			
Nombre d'entreprises sensibilisées par les CCI (*)	Dont Nombre de nouvelles entreprises exportatrices (= primo-exportateurs) sensibilisées et détectées par les CCI (*) <i>Entreprises différentes</i>	Nombre d'entreprises accompagnées par les CCI (*)	Nombre d'entreprises en contact avec les CCI (*) pour une prestation issue des axes 1-2-3	Dont nombre de primo-exportateurs en contact avec les CCI (*) pour un appui en France <i>Entreprises différentes</i>	Dont nombre d'entreprises à potentiel en contact avec les CCI (*) pour un appui en France <i>Entreprises différentes</i>	Nombre d'entreprises en contact avec les CCI (*) pour une prestation issue de l'axe 4	Nombre d'entreprises orientées vers les dispositifs de soutien à l'internationalisation des entreprises	Nouvelles entreprises détectées pour utiliser le dispositif VIE	Nombre d'entreprises informées de l'existence du dispositif VIE	Nombre de partenariats technologiques européens	
Axe 1	Axe 1 Focus Primos	Axe 2-3-4	Axes 1-2-3	Axes 1-2-3 Focus Primo	Axes 1-2-3 Focus Entreprises à Potentiel	Axe 4	Axe 1-2-3-4	BUSINESS FRANCE	BUSINESS FRANCE	EEN	
Indicateurs Norme 4.9+ COP	A03-IA1	A03-IA7	A03-IA2	A03-IA3	A03-IA4		A03-IA5	A03-IA6	A03-IA8	A03-IA9	A03-IA10
REALISE 2016	A	B	C	D	E	F	G	H			
Alsace											
Champagne-Ardenne											
Lorraine											
GRAND-EST											
OBJECTIF 2017											
Alsace											
Champagne-Ardenne											
Lorraine											
GRAND-EST	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				D=A+C-G				H=D+G ou A+C			

IV. REDACTEURS - COMMISSION DE COORDINATION REGIONALE

ELUS - CCIT d'origine	Nom	Prénom
Alsace Eurométropole	HAAG	Michel
Alsace Eurométropole	HERRMANN	Alain
Alsace Eurométropole	PFALZGRAF	Jean-Emile
Alsace Eurométropole	URBAN	Fabrice
Ardennes	DISY	Denis
Haute-Marne	OURY	Alexandra
Marne	DOOSTERLINCK	Fabrice
Meurthe et Moselle	FAIVRE	Christian
Meuse	MOUNZER	Diana
Moselle	LHERBIER	Gilles
Troyes et de l'Aube	CONVERS ⇒ Président	Sylvain
Vosges	CUNIN	Serge

CCIT d'origine	Nom	Prénom
----------------	-----	--------

Secrétaire ↓

Alsace Eurométropole	HOFFMANN	Didier
----------------------	----------	--------